

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 5 juillet 2021, à 19 heures, à la salle communautaire, 606 rue Principale.

Sont présents: Clémence Nadeau et Sylvie Gingras, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, secrétaire-trésorière et Dominic Doucet, directeur général.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- E) Varia
 - Délégation de sorties
 - Désignation du Presbytère de Saint-Ferdinand
 - Espace collaboratif de travail : mandat au CDPE
 - Entente pour l'entretien ponctuel d'une partie du rang 1 – Inverness
 - Entente avec Hydro-Québec – rue des Bâtisseurs
 - Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec
 - Réorganisation administrative – abolition d'un poste de journalier spécialisé
 - Demande de paiement – construction – bâtiment de services
 - Mandat à Nordikeau – assistance pour la réparation de la conduite d'aération à l'étang aéré no 3
 - Mandat à Les Services EXP inc. – enregistreurs de débordements
 - Autorisation de circuler en VTT – route de la Grande Ligne
- F) 2^e période de questions
- G) Présentation des comptes
- H) Clôture de la séance

2021-07-196 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-07-197 Intersion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-07-198 Adoption des procès-verbaux

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 et une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2021, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2021 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 10 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2021-07-199 Désignation du Presbytère de Saint-Ferdinand

Considérant que la municipalité de Saint-Ferdinand désire rendre un hommage à monsieur Magella Marcoux, prêtre dévoué à la communauté de Saint-Ferdinand et de Vianney pendant de nombreuses années;

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de désigner le presbytère de Saint-Ferdinand sous le nom « Espace Magella Marcoux ». Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-07-200 Espace collaboratif de travail : mandat au Comité de promotion économique

Attendu que le presbytère est actuellement inutilisé par la municipalité;

Attendu que la connexion au réseau Internet n'est pas optimale sur l'ensemble de la municipalité et que le télétravail se poursuivra à court et moyen terme;

Attendu que le Comité de promotion économique souhaite coordonner la mise en place et la gestion d'un espace collaboratif de travail;

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu :

Que le conseil municipal mandate le Comité de promotion économique afin de faire la mise en place d'un espace collaboratif de travail ainsi que sa gestion dans l'ancien presbytère de Saint-Ferdinand;

Que le conseil municipal demande qu'une grille tarifaire lui soit proposée avant de commencer la location d'espace;

Que les revenus reçus pour la location de cet espace servent à défrayer les coûts associés à cet espace collaboratif ainsi que les frais de fonctionnement de cet espace (chauffage, électricité, déneigement, Internet, etc.). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-07-201 Entente pour l'entretien ponctuel d'une partie du rang 1 connu comme étant un chemin forestier

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter de conclure une entente pour l'entretien ponctuel d'une partie du rang 1 d'Inverness connu comme étant un chemin forestier avec la municipalité d'Inverness et monsieur Roch Brochu;

Que cette entente soit valide pour une période de trois mois à compter de sa signature et ne soit pas renouvelable;

Que la participation financière soit d'un maximum de 3 810 \$ (taxes en sus);

Que le maire Yves Charlebois et le directeur général Dominic Doucet soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'entente ainsi que tous les documents s'y rapportant. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-07-202 Entente avec Hydro-Québec - rue des Bâtisseurs

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'autoriser Dominic Doucet, directeur général, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand l'entente de

réalisation de travaux majeurs datée du 15 juin 2021 avec Hydro-Québec afin d'ajouter de nouvelles installations électriques entre la rue des Bâisseurs et le Sixième rang au coût de 26 298,30 \$ (taxes en sus) et d'autoriser l'affectation du surplus non affecté (poste budgétaire 5599100000) au montant de 27 610 \$ pour le poste Infrastructures (poste budgétaire 0360010721). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-07-203 Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de verser une aide financière de 100 \$ à la MRC de L'Érable pour l'organisation de la *Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec* qui aura lieu le 18 septembre 2021 à St-Pierre-Baptiste. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-07-204 Réorganisation administrative - abolition d'un poste de journalier spécialisé

Attendu que la municipalité souhaite améliorer la gestion de ses réseaux souterrains;

Attendu qu'une gestion déficiente peut empêcher le développement de la municipalité et occasionne des coûts inattendus et supplémentaires à la municipalité;

Attendu que la municipalité juge qu'il est opportun de procéder à une réorganisation administrative de son équipe aux travaux publics afin de nommer un responsable de l'hygiène du milieu qui aura la responsabilité des réseaux souterrains;

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu :

Que le conseil municipal abolisse le poste de journalier spécialisé occupé par Carl Pinette à partir du 11 septembre 2021;

Que le conseil municipal crée le poste de responsable de l'hygiène du milieu;

Que le directeur général soit mandaté pour rechercher un candidat, en priorité à l'interne, afin d'occuper ce poste. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-07-205 Demande de paiement - construction - bâtiment de services

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'accepter la demande de paiement no 3 de C.R.L. Construction inc. au montant de 58 843.52 \$ (taxes incluses) pour les travaux de construction du bâtiment de services au Parc Versant du Lac. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-07-206 Mandat à Nordikeau - assistance pour la réparation de la conduite d'aération à l'étang aéré no 3

Il est proposé par Jean-Paul Pelletier et résolu de retenir les services de Nordikeau pour l'assistance pour la réparation de la conduite d'aération à l'étang aéré no 3 au montant estimé de 9 875 \$ (taxes en sus) conformément à leur offre de services SVT-21-0553-rev01 du 16 juin 2021. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-07-207

Mandat à Les Services EXP inc. - enregistreurs de débordements

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu de retenir les services de Les Services EXP inc. pour effectuer les activités d'ingénierie nécessaires afin de respecter la réglementation (art. 9 du ROMAEU) dont entre autres, les enregistreurs de débordements au montant de 60 975 \$ (taxes en sus) conformément à leur offre de services-Révision 1 no DRU-21006886-PP du 23 juin 2021. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-07-208

Autorisation de circuler en VTT - route de la Grande Ligne

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand permet la circulation des véhicules VTT sur la route de Grande Ligne à partir de l'intersection du 1^{er} Rang sur une distance de 600 mètres comme sentier 4 saisons. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 10 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2021-07-209

Présentation des comptes

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de payer les comptes du mois de juin 2021 tels que présentés pour un montant de 280 357.32 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2021-07-210

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Sylvie Gingras et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 26. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.